



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR D'EURE-ET-LOIR

Procès-Verbal de la réunion ordinaire du Comité Départemental de Tir d'Eure-et-Loir

Stand de Tir de Lucé, 4 rue Jean Boudrie, 28110 Lucé.

Convocation lundi 13 janvier 2025, 20h00.

Présents :

Guy GUILLON, Président Membre	Michel FRANCOIS, Président d'Honneur	Emmanuel BOUTROUE,
Patrice MARIN, Responsable GS	Laurent DUPONT, Trésorier	Bruno BORGHI, Membre
Bruno CARRE, Membre	Jean-Pierre DESCHAMPS, Achats récompenses	Sven ROUSSEL, Adjoint RDA
Daniel LECONTE, Relations Presse	Éric BEAUVAIS, Responsable E.D.T	Jean-Michel GAUCHARD, Membre
Stéphane BRETAULT, Adjoint GS / Webmaster		Frédéric LAMBEL, Membre
Thierry BOULAY, Membre,	Amaury MESNIL, Pdt. La Percheronne	

Absents excusés :

Martine THOMASSAINT Vice-Présidente & Secrétaire, Marie-Christine JUILLET, Pdt AST Châteauneuf
Raphael PINGAUX, Pdt La Fraternelle

Absents :

Claude SPEHNER, Pdt. Cible Luraysienne Laurent DAULNE, Pdt Magnum 28

Compte-Rendu :

La réunion est ouverte à 20h05 par Guy GUILLON, Président.

En premier lieu, Guy GUILLON adresse ses meilleurs Vœux au Comité, à ses membres et aux tireurs du département.

Puis il annonce que Martine THOMASSAINT est excusée pour cette réunion du fait d'une blessure. Il propose que Sven ROUSSEL devienne secrétaire adjoint et soumet au vote. La proposition est adoptée à l'unanimité. Le secrétariat de séance sera assuré par le nouveau secrétaire adjoint. Les débats sont enregistrés.

Guy se félicite de la venue d'un nouveau club dans notre département et demande à son Président Amaury de se présenter aux membres du comité et aux présidents de clubs présents.

La petitesse de la salle de réunion et le nombre de participants nous invitent à se poser la question de trouver une autre salle de réunion.

Approbation du Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 12 Octobre 2024 :

- Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Un point est soulevé, relatif à la transmission du compte rendu, et à la convocation pour la présente réunion qui n'ont pas été propagés à tous les membres. (Laurent Dupont, Jean-Michel Gauchard et Thierry Boulay n'en ont pas été destinataires)

Laurent Dupont précise que le problème existe aussi pour les facturations des compétitions qui sont envoyées aux Présidents, et que certaines convocations de la GS pour les compétitions n'atteignent pas systématiquement leurs destinataires.

Guy GUILLON demande que les adresses mail soient vérifiées afin de garantir la correcte transmission des informations.

Par ailleurs, il souhaite qu'un trésorier adjoint soit nommé, et demande à l'assemblée de réfléchir à cette organisation, afin de garantir la continuité sereine des activités du comité. La décision pourra être prise plus tard.

Point Financier

Laurent Dupont donne lecture des comptes :

- Solde positif à 8978 Euros
- Encaissement des cotisations : 9890 €
- Encaissement des Championnats : 1010 €
- Reversement de la Ligue : 300 €

- Dépenses Arbitrage : 181 €
- Déplacements comité : 443 €
- Frais de réception : 125 €
- Stage Formation : 195 €
- Récompenses : 320 €
- Achat de Cartons – cibles : 449 €

- *Au total, entrées : 11200 €, sorties : 2500 €*

Gestion Sportive

Patrice MARIN communique les informations suivantes :

- Inscriptions compétitions : Toutes sont prêtes, jusqu'à fin avril, ISSF 25/50. Il ne manque que la 60 Balles Couché, qui ne va pas tarder.
- L'ISR, Le TAR, Les Armes Anciennes, l'Ecole De Tir peut donc recevoir des inscriptions, les feuilles d'engagements ont été communiquées.
- Le départemental ISR sera la première compétition suivant l'EDT du 1^{er} février prochain. Il y a plusieurs séries prévues, et il est convenu qu'un challenge « Environ 100m » avec une seule arme, à 85 m sur C50 (Quatre C50 sur palettes, une pour essais et une par série de 10 coups).
- Il y aura 14 séries sur 5 postes, pour un total de 70 tirs
- Il faudra prévoir un onduleur, des batteries et / ou un groupe électrogène.
- Il faudra au minimum 7 arbitres

Bruno CARRE souligne qu'il craint que peu de tireurs ne s'alignent sur le stand 200 m de Dreux, du fait de la météo.

Jean-Michel Gauchard pose la question du relevé des points à 200 m pour l'ISR.

Les points seront relevés par les arbitres. La transmission vidéo ne servira qu'à « montrer » les cibles à chaque tireur, après chaque série.

Sven Roussel précise que le système de transmission vidéo fonctionne, et que la seule inconnue est le comportement des ondes dans le « tunnel » de tir 200m. Ce point ne pourra être validé que sur place.

Laurent Dupont évoque les répéteurs vidéo qui se montent sur les lunettes et transmettent vers les smartphones.

Bruno CARRE évoque l'usage d'un téléphone « relais » à 100 m pour la transmission d'images.

Guy Guillon précise qu'un essai vidéo sera fait, mais qu'en tout état de cause, chaque tireur peut avoir une lunette pour vérifier ses propres impacts, comme au TAR.

Stéphane Bretault demande si du 220 volts sera disponible au 200 m. Bruno CARRE lui confirme qu'une batterie sera disponible. L'hypothèse d'une rallonge depuis le 25/50 mètres est peu plausible, du fait de la distance. Eventuellement, un ou des groupes électrogènes pourront être utilisés ; Patrice et Sven en ont un.

Guy Guillon précise que le contrôle des armes en ISR sera capital, car nous ne pouvons prendre le risque d'avoir un tireur allant aux régionaux ISR avec une arme non autorisée. En ISR, le contrôle est réalisé au poste de tir, mais nous organiserons un contrôle préalable.

Sven fournira une liste avec photos des armes admises dans les trois catégories.

Patrice revient sur le 100 m Armes Anciennes pour lesquelles il faudra de l'éclairage dans le stand de Dreux. Ce point sera révoqué après l'ISR.

Frédéric Lambel souligne que pour le 100 m Armes Anciennes, ce sont des cibles C50 qui sont requises à la place de C200.

Laurent pose la question du nombre d'arbitres, et Guy demande quels arbitres tireront aussi une série ? Sachant qu'au départ il est prévu 7 arbitres.

S'ensuit une discussion sur le retour d'information vers les stands ; Il est rappelé qu'il y aura une transmission vidéo permettant à chaque tireur de voir ses impacts lors du relevé par les arbitres, et au pire, par talkie-walkie en cas de défaillance de la vidéo. Les séquences se déroulent en 1 série essai (nombre de coups illimités), suivie de 3 séries de 10 coups en dix minutes chacune.

Patrice Marin précise que les séries 50 à 56 du samedi après-midi sont prévues pour les arbitres et les bénévoles. L'ensemble de la compétition se déroule sur deux jours complets.

L'organisation définitive sera établie dès que les inscriptions auront été clôturées.

- Challenge Coupe de France des Clubs : Il se tiendra le 18 janvier prochain à Châteaudun. Il n'y a plus qu'une équipe Ecole De Tir pour Lucé (Les vacances scolaires à la patinoire ont été fatales). Pour la série carabine, un Benjamin de Lucé tirera avec les adultes pour compléter une équipe.

- Régional Rimfire : Stéphane demande ce qu'il devra faire pour le Régional Rimfire (Tirer ou Arbitrer), selon que le responsable GS Régional se déplace ou non ? Guy lui répond qu'il fera ce qu'il souhaite. Stéphane propose de voir avec Guillaume pour statuer ce point, il pourra de toute façon tirer et arbitrer si besoin.
- TAR 200 m : Patrice ajoute qu'au niveau du TAR 200 m, deux séries ont été ajoutées, en 815 et 816, semi-auto, afin de ne pas avoir mixé des séries comme l'année dernière. Laurent demande s'il sera possible d'arbitrer et tirer le 200 m ; Guy lui répond qu'il sera possible d'arbitrer en dehors des tirs.
- TAR 25/50 m, une session de formation ISSF aura lieu le samedi matin avant les tirs des bénévoles et des arbitres.
- Armes Anciennes : Guy Guillon demande à Frédéric LAMBEL de préparer une communication visant à promouvoir la discipline, pour la communiquer à tous les Présidents afin qu'ils la propagent à leurs membres, et qu'ils sachent que les tireurs Vetterli peuvent aussi tirer sur 100 m avec la même arme, par exemple : Frédéric pourra communiquer son texte à la Gestion Sportive qui la communiquera aux différents présidents.

Michel demande que les cartons carabine soient apportés par Patrice à Châteaudun, dans la mesure où il en reste peu.

Arbitrage

- Guy Guillon aborde les activités d'arbitrage, qui se sont bien déroulées.
- Deux sessions de concours sont prévues (Arbitre Régional TAR et Arbitre Régional Armes Anciennes), pour lesquelles Laurent Dupont se présente en TAR.
Jean-Michel GAUCHARD se présente aux AA .
- Guy rappelle la nécessité de préparer cet examen.

Formation

- Projet ETD : Éric explique l'orientation sur le recyclage des formateurs et animateurs, avec un projet focalisé sur les cibles couleur.
- Il verrait bien une formation CAC pour les animateurs en premier lieu : Voir avec Marc au sujet de la question, en tenant compte de ses disponibilités (la seule date proposée est le 15 février).
- Chloé Bourguignon peut aider pour les formations. (elle est référente ligue.)
- Une nouvelle règle est sortie, permettant le tir à balle dès l'initiation au tir, dans le but de favoriser l'intérêt pour la discipline. C'est la nouvelle approche de la Fédération.
- À Fleury, l'organisation des formations oblige à faire la pratique le matin et la théorie l'après-midi du fait des horaires du stand.
- Guy rappelle qu'une remise à niveau sera faite samedi matin à Bonneval avant les tirs ISSF 25/50 le 29 mars 2025.
- Regroupement des qualifiés régionaux 10 m Ecole de Tir pour un match exercice : date et lieu à définir. Ce point est suivi par Martine, Guy le présente

en son absence. Il faudra des arbitres en tenue et voir la disponibilité du pas de tir de Fleury ou sur le stand de Lucé ou autre, tout ceci avant le 30 mars.

- Challenge LACHAUD : Raphaël Pingaux est absent et excusé, mais il fournira les résultats prochainement, avec un QR code permettant d'accéder facilement à tous les résultats.

Site Web

- Le site fonctionne, mais Stéphane a besoin d'un peu de temps pour résoudre le problème d'organigramme (la Hotline est en anglais), et Wordpress pose quelques problèmes.

Cibles QUANTUM

- Quelques problèmes de connexion avec les tablettes sont soulignés. Amaury Mesnil répondra au cas par cas.

Para-Tir

- La carabine ANSCHUTZ prêtée aux tireurs handisport (Pascal), est revenue dans un état déplorable. La société Vouzelaud à qui elle a été confiée s'est dirigée vers RECHT qui annonce ne rien pouvoir faire pour ce modèle qui est obsolète. (Pour mémoire, le boîtier récepteur de cartouche est hors d'usage, le filetage étant totalement maté, de même que les filets des deux cartouches, la plaque de couche a été remplacée par un modèle de chasse, etc.). Guy Guillon va prendre rendez-vous avec le Président de Chartres Handisport afin de traiter ce litige. Amaury Mesnil propose de la prendre avec lui afin de voir avec l'importateur s'il n'y aurait pas d'autre voie de réparation.

Questions Diverses

- Une aide de 1000 € allouée au stand de Lucé pour la remise en état de la ciblerie automatique 25 m est validée, le courrier de demande étant reçu.
- Contrôle des armes samedi prochain : faut-il des vignettes ? A priori, non.

La réunion est clôturée à 21h03 par Guy Guillon, Président, autour d'une galette traditionnelle offerte par Michel.

Le Président du Comité Départemental de Tir d'Eure-et-Loir :

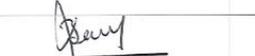


Guy GUILLON

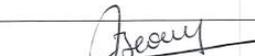
ANNEXE I : Liste de présence

REUNION CA du CDETEL du 13/02/2025

MEMBRES DU COMITE

NON PRENON	Titre	SIGNATURE
GUILLOIN GUY	PRESIDENT/RESPONSABLE RDA	
FRANCOIS MICHEL	PRESIDENT D'HONNEUR	
THOMASSAINT MARTINE	VICE PRESIDENTE/SECRETAIRE	- Absente Excusée -
MARIN PATRICE	RESPONSABLE GS	
DUPOND LAURENT	TRESORIER	
BOUTROUE EMMANUEL	MEMBRE	
BORGHI BRUNO	MEMBRE	
CARRE BRUNO	MEMBRE	
DESCHAMPS JEAN-PIERRE	ACHAT RECOMPENCES	
ROUSSEL SVEN	ADJOINT RDA	
LECONTE DANIEL	RELATION AVEC LA PRESSE	
PINGAUX RAPHAEL	RESPONSABLE CHALLENGES E.D.T	
BEAUVAIS ERIC	PESONSABLE ETD	
BRETAULT STEPHANE	ADJOINT GS/ WEBMANSTER	
GAUCHARD JEANMICHEL-	MEMBRE	
MESNIL AMAURY LAMBEL Frederic	MEMBRE	
BOULAY Thierry	Membre	

PRESIDENTE/PRESIDENTS DE CLUB 13/02/2025

NOM PRENON	CLUB	SIGNATURE
BEAUVAIS ERIC	Pdt Amicale de Lucé	
LANAY FLORENCE	Pdt AATS	
BUDELLI ADRIEN	Pdt Tir ST Dreux	
SPEHNER CLAUDE	Pdt Cible Luraysienne	
DAULNE LAURENT	Pdt Magnum 28	
DESCHAMPS JEAN-PIERRE	Pdt Amicale de Chuisnes	
BOUTROUE EMMANUEL	Pdt Bonneval Tir	
GAUCHARD JEAN-MICHEL	Pdt Tir Dunois	
JUILLET MARIE-CHRISTINE	Pdt AST Châteauneuf	
PINGAUX RAPHAEL	Pdt La Fraternelle	
MESNIL AMAURY	Pdt La Percheronne	